



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Concours

Organisateur: Regattaverein Saar e.V.

Ordonnateur: Regattaverein Saar e.V.

Date: 07 Octobre 2017

Lieu de la manifestation: Sarre, Saarwiesen, Sarrebruck
(en dessous du théâtre national)
Am Stadtgraben/Schillerplatz 1
D-66111 SARREBRUCK

Couloir: aucun

Profondeur de l'eau: au minimum 2 mètres

Départ: départ groupé
Les numéros de départ seront distribués après réception des demandes d'inscription.

Bateaux: uniquement des grands canoës
Une piscine ne sera pas mise à disposition. Pour trouver des contacts à louer des canoës visitez www.monkey-jumble.de

Le canoë sera équipé d'une tête et queue de dragon.

Catégorie de la course: 1) des équipes mixtes avec 16-20 rameurs(ses), au minimum 6 hommes et six femmes, un départ de moins de 6 femmes est possible. Les femmes ne peuvent toutefois pas être remplacées par des hommes. Le non-respect du règlement est sanctionné par une décote-temps
Des possibles combinaisons sans décote-temps:

Rameurs totaux	Rameuses incluses
20	6
19	5
18	4
17	3
16	2

2) „Pink Rameuses“ (pas de spécification de sexe) avec 16-18 personnes



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Compétition et Fun pour équipes mixtes: le tableau global de 2016 est déterminant pour la répartition des équipes comme Compétition et Fun. Les places requises de 1 à 23 de 2016 naviguent en 2016 en équipes Compétition, les places 24 à 46 comme équipes Fun.

Par contre, une équipe non inscrite en 2017, les équipes suivantes ne se positionnent donc pas automatiquement à une place supérieure. Les équipes inscrites pour la première fois en 2017 ou qui n'ont pas participé en 2016 seront automatiquement notées dans le classement Compétition. Les équipes qui en 2016 n'ont pas du terminer la course ou celles classées hors concurrence, reprennent la classification de 2016.

Sur demande, chaque équipe peut être classée en Compétition ou Fun. Par contre celle-ci, doit être suffisamment justifiée. L'organisateur contrôle le bien-fondé de la demande et suite à la recommandation positive des capitaines d'équipe qui décideront en dernier lieu.

Les demandes sont à présenter par écrit jusqu'au 28.09.2017.

Les résultats de l'année 2017 influencent la répartition en Compétition et Fun pour l'année 2018.

Les équipes Fun sont libres de s'inscrire en Compétition. Le souhait de ce changement doit être communiqué à l'organisateur au plus tard le 28.09.2017.

Participants :

Le sexe des batteur(ses) et barreurs est indépendant de l'équipe. L'âge minimum requis pour les rameurs(ses) et batteur(ses) est de 14 ans acquis dans l'année 2017. L'âge requis des barreurs est de 18 ans révolu au jour de la manifestation.

Distance de course :

Mixed environ 11 km avec 3 virages.
Pink Rameuses environ 2.000 mètres avec 1 virage.

Particularités :

La Sarre est classée comme voie de navigation fluviale intérieure Vb-0, et donc son règlement est applicable.

La notion de la catégorie Fun ne suppose pas être une équipe de débutants. La différence s'applique sur leur niveau de performance.

L'expérience ainsi que la performance physique et le savoir technique sont à prendre en considération pour le choix des barreurs. Il s'agit d'une étape difficile.

Toutes les équipes sont seules responsables du classement attribué et doivent être ponctuelles à la position de départ. Les canoës peuvent être livrés et mis à l'eau de 07.10.2017 à 10h00.

La livraison le vendredi n'est possible qu'après accord de l'organisateur.

Toutes les équipes sont responsables de leur tableau d'affichage avec leur numéro de départ correct. La répartition finale des numéros de départ sera donc communiquée le 23.09.2017.

Par conséquent, si une équipe ne se présente pas à la manifestation, le numéro de départ reste donc libre. L'affichage ne se positionne pas à la place au-dessus. Les équipes inscrites sur la liste d'attente seront donc ajoutées en dernier.



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

L'attribution des files de départ est observée. En cas de faute grave (ne respecter la ligne du start ou n'être pas à la position de départ) une décote-temps est attribuée à l'équipe concernée. Le départ est prévu par files de quarte. Toutes les catégories débutent en même temps. Femmes et Pink-Rameuses à la fin du peloton.

Les batteurs(ses) et barreurs doivent obligatoirement porter des gilets de sauvetage qui ne sont pas mis à disposition par l'organisateur. Le non respect de cette règle de sécurité sera donc pénalisé par une décote-temps.

Il existe un libre choix des voies empruntées. Toutefois aux positions stratégiques, le dépassement par la droite est absolument interdit. Une décote-temps est appliquée pour le non respect de cette règle. Les positions stratégiques seront communiquées lors de la réunion des capitaines d'équipe.

Malgré le départ groupé, un chronométrage individuel est appliqué.

Annonces :

Le résultat est présenté uniquement via internet sur la Page www.monkey-jumble.de. Par conséquent, des équipes inscrites en temps utile reçoivent les premières places de départ.

Les conditions de participation/modalités de sécurité doivent être signées et présentées au plus tard à la réunion des capitaines d'équipe ainsi qu'au responsable de l'organisation. Le cas contraire, l'inscription de départ à la course est annulée et l'organisateur se réserve le droit de garder les frais de participation.

Le peloton de départ est limité à 44 places pour des équipes mixtes + 4 places spéciales. Toutefois si ce nombre est atteint, d'autres inscriptions sont possibles. Donc l'équipe en question sera inscrite sur une liste d'attente, sur laquelle figure par ordre chronologique les demandes réceptionnées.

Si une équipe ne se présente pas au départ du peloton, l'équipe suivante se positionne automatiquement sur la place libre de la liste d'attente.

Début d'inscription :

Le formulaire d'inscription via internet www.monkey-jumble.de est mis en circulation à partir du 01.08.2017 à 0 heures

Fin d'inscription :

A la date du 09.09.2017 à 24 heures pour les inscriptions par internet. Les inscriptions ultérieures sont possibles par courrier électronique info@monkey-jumble.de.

Pour les inscriptions réceptionnées en retard, un montant de 50,00 EUR sera à payer pour non respect du délai fixé. Seul l'organisateur décide s'il accepte encore des inscriptions passé le délai fixé.

Adresse :

www.monkey-jumble.de

E-Mail :

info@monkey-jumble.de



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Liste des équipes : Aucune

Point de rassemblement : Sur le terrain Saarwiesen-à proximité du théâtre national
Chaque équipe peut installer un pont de rassemblement, sans frais supplémentaires.
Le stationnement est strictement interdit sur le terrain prévu de la manifestation.

Frai d'inscription : 120,00 EUR par équipe
Une remise de 40 % est accordée lors d'une inscriptions d'un deuxième canoë de la même équipe/association.

Pink-Rameuses, un montant de 60,00 EUR est à régler lors de l'inscription.

Les frais sont à effectuer par virement bancaire jusqu'au 15.09.2017 sur le compte suivant:

Bénéficiaire	Regatta Verein Saar e.V.
Banque	Sparkasse Saarbruecken
Compte	067046409
BLZ	590 501 01
IBAN	DE 33 5905 0101 0067 0464 09
BIC CODE	SAKSDE55XXX
Motif	« <i>Monkey-Jumble 2017/nome de l'équipe</i> »

L'organisateur peut demander des intérêts de retard d'un montant de 25,00 EUR.

En cas de non présentation d'une équipe à la Regatta, l'organisateur se réserve le droit de garder les montants d'inscription.

Les équipes inscrites et qui n'ont pas encore payé leurs frais d'inscription, sont facturés ultérieurement.



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Règles de conduite :

- Le canoë précédent a priorité
- Le droit de priorité change à la suite de la manœuvre de dépassement réalisé
- Le passage dans les vagues est autorisé
- Abandon de la position de départ 60 secondes
- Manque la tête ou/et queue du canoë 20 secondes
- Absence lors de la réunion du capitaine d'équipe 30 secondes
- Manque le gilet de sauvetage chez les batteurs(ses) ou/et barreurs 20 secondes
- Non-respect de la priorité à droite aux points stratégiques 30 secondes
- Remplacement d'une femme par un homme 25 secondes
- Omission d'un virage balisé 10 secondes
- Omission de la 4ème balise disqualifié
- Comportement grossier et non sportif disqualifié



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Planning provisoire des horaires

Samedi, 07.10.2017	10h00 – 12h30	Livraison des canoës (livraison des canoës avant l'heure fixé uniquement suite accord)
	12h30	Réunion avec le capitaine d'équipe
	14h30	Départ de la course Monkey-Jumble 2017
	17h00	Remise des prix

Ravitaillement : Des stands se trouvent à l'endroit de la manifestation



COURSE D'ETAPE DE LONGUE DISTANCE DES BATEAUX DRAGONS SARREBRUCK



Monkey-Jumble 2017

Conditions de participants/Règles de sécurité

Monkey-Jumble 2017

1. Concernant la manifestation, les conditions légales du concours s'appliquent au règlement de DKV, tant que d'autres règles n'ont pas été définies.
2. Les participants, pour leur propre sécurité, doivent respecter les directives du personnel et de leur suppléant.
3. Tous les participants prennent part à la manifestation à leur propre risque.
4. Avec la signature de ce formulaire, l'organisateur, l'ordonnateur, sponsors, bénévoles, employés, officiels, ainsi que toute personne concernée par la réalisation de cette manifestation, sont déchargés de toute responsabilité.
5. L'application du Règlement concernant la voie fluviale de navigation intérieure est connue et valable.
6. Lors de la participation de personnes âgées de moins de 18 ans, il est important que le représentant légal du participant donne son accord au capitaine d'équipe. Lors de l'inscription au concours, la clause de la limite d'âge est à respecter. Suite à une situation critique, le capitaine d'équipe est responsable, de toute modification.
7. Le capitaine d'équipe est responsable des participants portant des vêtements spécifiques et pouvant nager au minimum 200 mètres avec leurs vêtements lors de la course. De plus, tous les participants doivent être en bonne condition physique.
8. Aucune responsabilité n'incombe à l'organisateur et à l'ordonnateur suite à la disparition ou vol de vêtements, d'équipements spécifiques et objets de valeur des participants.
9. Suite à l'annulation de la manifestation pour cause d'intempéries non prévues (tempêtes, inondation), les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
10. Les emplacements propres et mis à disposition par l'association « Regatta-Saar e.V. » aux différentes équipes sont à nettoyer à la fin de la manifestation (emplacements canoës, halles, tentes). Suite à des éventuelles dégradations, des frais seront facturés en totalité par l'ordonnateur aux différentes équipes responsables de ces dégâts.
11. Avant la manifestation, le capitaine d'équipe s'engage à informer chaque participant sur le contenu et la signification des conditions de participation/règles de sécurité. Au plus tard à la réunion du capitaine d'équipe, la non-présentation de ce formulaire signé sera sanctionnée par une disqualification.
12. Il est nécessaire de participer à la réunion du capitaine d'équipe. Dans tous les cas, l'absence d'un représentant d'équipe (capitaine d'équipe, barreur) sera pénalisée par une décalage-temps. Aucune participation à la course, n'est possible sans avoir été informé au préalable des règles de conduite par le capitaine d'équipe. Par conséquent, les frais d'inscription engagés restent chez l'ordonnateur. Donc l'équipe ne participera pas à la course.
13. Les noms des barreaux sont communiqués lors des résultats.
14. Photos et vidéos faites pendant le Monkey Jumble peuvent être utilisées pour promotion sans restriction:

oui non

NOM – BARREUSES/BARREURS et nombre de téléphone _____

Lieu et date

Équipe

Signature du capitaine d'équipe